



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : « mini » Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 19 mars 2016

## COMPTE RENDU

### ADOPTÉ PAR 9 POUR ; 3 ABSTENTIONS

**Présents :** Pierre Boulanger, Nicole Daniel, Isabelle Dhoyer, Cédric Lafont, Maurice Marais, Maud Réveillé, Jean-Yves Talois, Gaël Utard, Etienne Vigour, Nadine Tétron, Sâad Zian (Délégué général)

**Excusés :** Julien Bruno, Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, Gilbert Grandjean, Bernard Hameau, Mickaël Lissarre, Isabelle Soltysiak

#### Etaient à l'ordre du jour

- Suivi de décisions - point d'étape
- Motions Temps 2/2
- Retour rapide des membres du CD sur les derniers congrès
- Partage support MSE avant le Conseil national
- Nomination des Responsables et Trésoriers régionaux
- International :
  - présentation de la délégation OMMS : soutien global
  - présentation de la politique internationale 2.0 et adoption de 3 délibérations
  - participation aux conférences OMMS et AMGE
  - actualités internationales

#### 1. Adoption de l'ordre du jour

**L'ordre du jour est adopté. 7 Pour ; unanimité des présents à l'ouverture de la séance.**

#### 2. Suivi de décisions

- **Fermeture de St Pierre dels Forcats :** l'équipe nationale a réfléchi, dès le lendemain de la décision, à un déroulé des événements à venir. Le Délégué général a fait parvenir aux membres du CD le résultat de cette réflexion par mail. Bruno Aïssou, Directeur administratif et financier a rencontré la Directrice du Centre les 11 et 18 mars. Le Comité d'entreprise a été informé de la décision lors de sa réunion du 16 mars, en précisant que l'arrêt du projet actuel ne signifie pas automatiquement le licenciement des salariés. Le Trésorier national a informé la Responsable du Comité de gestion par téléphone, le 16/03 en fin d'après midi.

L'équipe salariée de la structure a été informée de la décision le 16/03 à 16h par la Directrice.

L'équipe nationale a ensuite informé l'ensemble du Comité de gestion par courrier et a proposé une rencontre, avant la fin du mois de mars, pour échanger autour de cette décision. Une rencontre est prévue en avril entre le Comité de gestion dans son ensemble, le Trésorier national et le Directeur administratif et financier. Sur la base de l'échange avec le Comité de gestion et des réflexions de l'Équipe de direction, le sujet reviendra devant le CE avec un projet pour les personnels. Le Comité directeur statuera définitivement à la suite de cette procédure.

- **La Planche :** l'Animatrice du Centre et le DT ont été informés oralement des décisions prises par le CD des 5 et 6 mars. Une information écrite au responsable de SLA est prévue en cours de rédaction.

#### Flash n°53 suite à la séance des 5 et 6 mars 2016

Il a été décidé de reporter la parution du Flash de manière à ce que l'information concernant les Centres soit diffusée en bonne et due forme aux Instances du personnel et aux personnes concernées par les décisions prises.



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : « mini » Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 19 mars 2016

Les membres du CD échangent autour de l'intérêt du Flash : formaliser rapidement certaines décisions, clarifier les choses pour éviter que des nouvelles non-officialisées ne circulent avant la diffusion des comptes rendus (nécessairement décalés, parfois de plus d'un mois), et de la nécessité de faire les choses dans l'ordre. Le Flash a pu être perçu violemment dans des périodes récentes car la communication et/ou concertation en amont de sa parution n'a pas été satisfaisante. Il faut parfois attendre une dizaine de jours pour respecter les procédures légales comme l'information au CE.

L'ensemble des membres du CD semble s'accorder sur le fait qu'en fonction des décisions prises, la publication du Flash puisse être retardée de 10 à 15 jours. Aller au-delà semble périlleux car il serait difficilement acceptable et complexe que le CD et l'EN prennent une décision sans la partager pendant plusieurs semaines avec l'ensemble de l'Association. La nécessité de bien se mettre d'accord sur la formulation des décisions en séance est exprimée. La plupart des membres du CD exprime la nécessité de partager plus en amont les sujets sur lesquels ils seront amenés à se prononcer en séance. Les adhérents concernés pourront exprimer leurs inquiétudes, et feront du « lobbying ». C'est normal, ils sont impliqués sur leur structure et la connaissent bien, cela fait partie de la vie associative.

### 3. Nomination des élus régionaux suite aux congrès

Région	Responsable Régional-e	Trésorier-e Régional-e
Centre	Jean-Christophe Joli	Suzanne Foussier*
Lorraine-Alsace	Thomas Gaire	Maurice Grodwohl
Normandie	Marc Pouzet	
Poitou-Charentes	Laurent Dumas	
Languedoc-Roussillon		Isabelle Rouget
Aquitaine		Marc Roussely
Bretagne		Dominique Doucet
Champagne Ardennes		Fanny Boucharin
Pays de la Loire		Bruno Voirnesson
Ile-de-France	Olivier Morteveille*	

*\*Renouvellement*

Les Régions Bourgogne, Champagne Ardennes, Côte d'Azur, Franche-Comté et Forez (démissions du Responsable régional et du Trésorier régional prévues au 30 avril 2016) sont, en l'absence de Responsable régional, placées sous responsabilité nationale.

- Bourgogne aucun congrès n'a été programmé. Christine Ribault était, jusque là, Trésorière régionale, mais n'a pas été réélue car il n'y a pas eu de congrès. Le Délégué général va échanger avec elle, pour savoir si elle est prête à assurer une fonction de coordonnatrice.
- Champagne Ardennes : il y a une volonté claire de travailler avec Lorraine-Alsace pour un rapprochement. Benjamin Munier est porteur de ce sujet.
- Côte d'Azur : mise en place d'une commission régionale pour travailler à un rapprochement avec Provence, volonté de travailler en bassin d'animation.
- Forez : démission du Responsable et de la Trésorière régionaux au 30 avril 2016 : souhaitent terminer les affaires courantes, et n'ont pas le souhait ou l'énergie de travailler sur la fusion avec Rhône-Alpes.
- Les régions Normandie et Ile-de-France n'ont pas de Trésorier régional

**Le CD nomme les Responsables et Trésoriers régionaux élus lors des congrès régionaux 2016.**

**10 Pour ; unanimité des présents.**



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : « mini » Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 19 mars 2016

### 4. Échanges sur les congrès

- des congrès où il y a une dynamique de région, d'informations réciproques, même si numériquement cela fait peu par rapport aux nombres d'adhérents
- des congrès où peu de groupes sont représentés, et où on ressent moins une force de synergie régionale
- il y a parfois aussi des moments / des cycles dans la vie d'une région, avec des années de creux (renouvellement de génération, des histoires communes, etc.) et deux ans plus tard la dynamique revient
- on est parfois déçu du nombre de personnes présentes – mais le fait qu'une partie des adhérents s'implique dans l'association au-delà des activités est en soi rare dans le paysage associatif
- réflexion plus générale sur le périmètre régional, notre gouvernance, notre organisation. Peut-être réfléchir aussi à permettre l'accès à des responsabilités collectives : une équipe régionale élue et engagée, sans RR, ne pourrait-elle pas être reconnue sans que la disposition statutaire sur la « tutelle » s'applique ? Pose aussi des questions en termes de validation / responsabilités de décision.

### 5. Motions

- ✓ **Rhône-Alpes : Dialogue entre les responsables de structures et le CD en cas de transformation/fermeture**

Rejoint la discussion que nous avons eu ce matin. *Des avis exprimés en vrac* : Il y a toujours le risque d'oublier quelqu'un. Notre organisation fait que certains s'impliquent, s'engagent, pour faire vivre des structures : il est normal qu'ils puissent s'exprimer sur les décisions qui concernent cette structure. Important de valoriser l'engagement. Par rapport à la peur du lobbying, le fait d'avoir clairement la possibilité de transmettre son avis, sa vision d'une structure, pourra aussi éviter ce ressenti « lobbying », car les militants impliqués sauront de quelle manière ils peuvent faire valoir leur avis. Les « militants concernés » devraient s'entendre comme ceux qui ont une fonction officielle par rapport à la structure concernée (qu'ils soient salariés ou bénévoles élus). Attention, car « militants concernés » peut être très large, nécessaire de préciser. « Différents documents transmis au CD » : obligation trop large. On doit sortir d'une culture de l'affrontement pour arriver sur une culture de concertation et de dialogue.

#### **Proposition à la région :**

- « militants en responsabilité sur les structures » au lieu de « militants concernés »
- « les différents éléments transmis au CD » au lieu de « documents ».

- ✓ **Aquitaine : gouvernance / chaîne d'information**

Proche de celle de Rhône-Alpes, mais pour des raisons différentes. Il semble que la motion, bien que rédigée de manière générale, fasse référence à une situation particulière et que la région attende une réponse à ce sujet. Il est proposé qu'une réponse formelle soit faite, et que la situation concernée fasse l'objet d'un nouveau débriefing. Cela fait partie de la réflexion aussi sur les procédures d'alerte dans l'association.

- ✓ **Aquitaine : vente de produits éthiques par les EEDF**

Certains membres sont tout à fait d'accord avec le principe et pensent que ça peut faire partie de la charte de la boutique renouvelée. Le fait que la motion parle spécifiquement d'une entreprise est gênant. Il faut faire attention à l'idée qu'un achat en Thaïlande est forcément non-éthique. Certains pensent qu'il faut veiller à l'équilibre entre le prix et l'éthique. La motion pose beaucoup de questions d'un coup. **La réponse pourrait être sur une charte de la boutique.**



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : « mini » Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 19 mars 2016

### ✓ Normandie : positionnement associatif sur le cadre commun des EEDF

Certains pensent que la motion pourrait donner l'impression qu'ils n'ont pas été impliqués dans la construction des orientations nationales, cependant les membres présents à ce Congrès ont largement participé à la démarche des ON. La motion fait écho au fait que des propos sont régulièrement tenus sur le fait qu'il y aurait une seule manière de faire vivre le projet.

Difficulté d'articuler la présentation de cette motion à l'AG et le vote des orientations dans le même week-end. Peut-être que la réponse pourrait être la possibilité d'amender la proposition de chapeau politique si celui qui est soumis à l'AG n'intègre pas suffisamment cet aspect aux yeux de la région, sachant que le sujet fait clairement débat dans l'association.

## 6. International

### • Présentation de l'outil de soutien global de l'OMMS

Paul Wilkinson (salarié de l'association scoute britannique et bénévole de la Région Europe OMMS) évaluateur, et Jordan Bajraktarov (membre du Bureau Europe de l'OMMS, Directeur du développement et du soutien aux organisations) facilitateur, assureront le suivi des EEDF après l'évaluation pour le plan d'action. Nizar Yaiche, Commissaire International, assure la traduction pendant les entretiens.

La démarche est basée sur une méthode évaluative. Le but est de connaître l'état d'avancement d'une association scoute au travers de 91 points de bonnes pratiques établis par l'OMMS afin d'identifier les points forts, les opportunités, les points d'améliorations et recommandations pour permettre la création d'un plan d'action.

L'évaluation se base sur 91 critères, avec la nécessité d'apporter des preuves et des éléments factuels et pas uniquement sur du déclaratif. Elle se fait dans une dimension constructive, le but n'est pas de sanctionner mais d'aider à faire un point pour aller de l'avant. Elle se fait à la demande de l'Association, par le biais du DG ; ce n'est pas une inspection de l'OMMS.

L'évaluation aura lieu durant le week-end et les premières grandes lignes présentées dimanche 20 mars en CN. Le rapport final sera fourni sous 2 semaines.

Pour précision, le coût de l'évaluation est limité aux 4 nuits d'hôtel pour les évaluateurs.

Nizar Yaiche explique qu'en parallèle les EEDF travaillent sur l'aspect Certification de la formation avec l'AMGE.

### • Politique internationale

Nizar Yaiche présente l'historique. En 2009, l'Équipe International avait démissionné car souhaitait un lien plus fort avec le CD, la fin de la cooptation, des missions plus claires. En 2010, un principe de fonctionnement a été posé, et une politique internationale formelle adoptée, avec des objectifs et des étapes comme le TRIP (rassemblement pour un international partagé). La politique votée courait jusqu'en 2013, et l'équipe internationale a travaillé sur une nouvelle proposition en 2014, qui n'a pu être soumise au CD jusque là.

Cette nouvelle politique s'est nourrie de l'expérience depuis 2010, des retours, de ce qui se passe au SF, des débats dans l'association, etc. Le but est d'adopter des objectifs et des priorités.



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : « mini » Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 19 mars 2016

### **Grandes lignes** (note de l'équipe internationale en annexe.)

- l'International ce n'est pas juste accompagner les projets des Aînés. C'est, bien sûr, de l'éducatif mais aussi de la formation des cadres nationaux, un enjeu de développement et de reconnaissance institutionnelle (ex : Copain du Monde, conférences internationales, Academy).

- volonté importante de mettre l'accent sur le partenariat :

Problématique de certains groupes qui ne trouvent pas de partenariat, voire, surtout plus interrogeant, ne veulent pas.

Volonté de mettre en place dans les 3 années à venir un soutien et un accompagnement au partenariat.

Avec le projet de créer des partenariats internationaux entre les EEDF et une quinzaine de partenaires, pour qu'en 2018 il y ait 2 groupes accueillis et deux groupes accueillant.

L'identification de partenaires privilégiés (associations et thématiques de partenariats) ne signifie pas qu'il est interdit de faire des projets internationaux avec d'autres organisations. L'objectif serait aussi de travailler sur des missions de service civique sur ces partenariats.

- travailler sur une nouvelle version de « l'aventure internationale », qui date des années 80, avec une version anglaise et des versions courtes dans plusieurs langues.

- se mettre en synergie avec d'autres associations d'éducation populaire.

- recherche de financements internationaux : les Éclés font très peu de demandes, pourtant les projets peuvent être bien accompagnés financièrement. Volonté de rechercher aussi des financements pour la politique (pas que pour les projets), travail en cours avec les SGDF pour déposer ensemble auprès de l'Association Française pour le Développement, avec une possibilité d'un financement de 300 000€ et la demande dans ce cas de recruter un salarié spécialisé sur ces financements.

- volonté de déposer une demande de co-financement dans le cadre de Messagers de la Paix, un projet très critiqué initialement car financé exclusivement par l'Arabie Saoudite. Depuis ce projet a été retravaillé et réintégré dans le processus démocratique de la région Europe de l'OMMS, et le financement n'est plus exclusivement saoudien. L'équipe internationale qui ne souhaitait pas il y a quelques années s'y associer estime désormais que les points bloquants ont été levés. Le soutien serait de l'ordre de 25 000€ / an, et peut-être à travailler avec l'ENT Pédagogie sur le projet aîné.

→ **objectif de clarification, de lisibilité de la politique internationale de l'association, que ce soit en interne ou externe auprès de nos partenaires.**

Depuis 4 ans, ce sont les Responsables régionaux qui valident des projets internationaux. L'Équipe International souhaite leur présenter ces éléments lors d'un CN afin de les aider à améliorer les processus de validation de ces séjours.

### **L'Équipe International demande au CD :**

- la validation des objectifs et des priorités présentés en séance et dans la note

- l'autorisation d'aller déposer le projet avec les SGDF auprès de l'AFD

- l'autorisation de déposer une demande de co-financement dans le cadre de Messagers de la Paix



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : « mini » Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 19 mars 2016

*Lors de l'échange les points suivants ont été abordés :*

- la dimension internationale fait partie intégrante du projet scout depuis l'origine, dans la dimension de partage dans les projets et les activités, et dans celle de l'échange d'idées et de bonnes pratiques entre organisations.
- volonté que la politique internationale se fasse bien en lien avec les autres points d'intérêt de l'association, et n'avance pas seule de son côté.
- la politique internationale proposée porte une vraie ambition pour l'Association
- qualité du travail proposé, comment ensuite on arrive à partager la dynamique dans l'Association. Réfléchir à la « relève » de cette équipe.
- séparer la question Messagers de la paix du reste, le temps que les membres du CD s'informent davantage.
- sur la mobilisation de l'association, la clarté et la lisibilité de la vision proposée vont forcément faciliter les choses : il est difficile de mobiliser quand la direction n'est pas claire. Cela prendra un peu de temps, mais une politique claire se diffusera progressivement.
- concept de « l'année du partenariat » très intéressant, notamment sur l'aspect lisibilité. Réfléchir, au vu des Orientations Nationales qui mettent aussi en avant ce sujet, qu'il ne faudrait pas limiter à l'international.
- bonnes relations de travail avec les ENT École et Pédagogie ; lien plus difficile à établir avec l'ENT formation à ce stade.
- l'équipe a déjà beaucoup réfléchi aux outils d'animation de cette politique. Beaucoup de choses dépendent de l'obtention des financements extérieurs visés, car si ce n'est pas le cas, la marge de manœuvre financière sera différente.

### **Le Comité directeur :**

- **adopte les objectifs, priorités, stratégie proposée par l'ENT internationale au travers de sa note Politique Internationale 2.0**
- **autorise l'ENT, en relation avec le DG, à engager des demandes de financements, conjointement avec les SGDF sur la base de la note technique présentée.**

**9 Pour ; 1 abstention**

**Considérant que l'Association a inscrit dans sa politique internationale 2016-2019 « développer la place des EEDF dans les mouvements mondiaux », que les commissaires internationaux des EEDF, dans une démarche de formation et de préparation de la relève, ont invité Aurélie Doignon et Fabio Ursella aux réunions de préparation des conférences mondiales (Symposium OMMS en décembre 2015 et IC Forum en janvier 2016), le Comité directeur décide que la délégation EEDF aux conférences européennes de juin 2016 sera composée de :**

Fiona Lejosne (AMGE) ; Aurélie Doignon (AMGE)

Nizar Yaiche (OMMS) ; Fabio Ursella (OMMS)

Saâd Zian (OMMS et AMGE)

**8 Pour ; 2 Abstentions**

Raymonde Derouard sera présente aussi en tant que Commissaire SF.



## VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

**Isabelle DHOYER**, Présidente

**Dossier** : « mini » Comité directeur

**Dossier suivi par** : Françoise CAHU, assistante

**Date** : 19 mars 2016

### **7. Temps MSE (cf. document de travail en annexe)**

Proposition de texte par le groupe MSE, qui souhaite évoquer l'esprit général durant le CN.

Il est important de bien présenter les idées de ce texte comme issues du groupe MSE et de préciser qu'elles ne sont pas validées par le CD à ce stade.

Certains membres du CD pensent que ce texte devrait être diffusé comme un point d'étape du groupe MSE, afin que les adhérents et autres groupes de l'association, sachant où va la réflexion, puissent faire part de leur vision éventuellement. Le fait de le rendre « public » est nécessaire pour éviter que des futures décisions soient perçues comme arrivées brutalement. D'autres pensent qu'il faut attendre avant de diffuser ce texte parce que le groupe a aussi besoin de mûrir encore sa réflexion.

**PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DIRECTEUR**

**16 ET 17 AVRIL 2016**